

Fiche de poste

Cocher/meneur d'attelages

Les Marais du Vigueirat, site naturel protégé du Conservatoire du littoral et Réserve naturelle nationale, se trouvent à l'intérieur du Parc naturel régional de Camargue. Le site est géré par l'association des Amis des Marais du Vigueirat (AMV) et a pour vocation première la gestion et la protection des milieux naturels, mais également le maintien d'activités humaines, notamment l'accueil et l'ouverture au public.

Le site accueille plus de 30 000 visiteurs chaque année, et propose différentes activités de découverte de la nature en visites libres ou guidées, à pied, à cheval et en calèche, à destination du grand public, des scolaires, des étudiants et techniciens de l'environnement, du tourisme etc.

En vue d'un remplacement pour congé maternité, les AMV recrutent un cocher/meneur d'attelages pour assurer les visites guidées en calèche sur le domaine.

Mission principale

Le cocher/meneur d'attelages aura pour mission principale la conduite d'attelages 25 places avec 2 chevaux de trait, dans le cadre des visites guidées en calèche sur le site naturel protégé des Marais du Vigueirat.

Missions secondaires

- Etre attentif à l'état de santé des animaux, aux comportements anormaux des animaux au travail et en informer le responsable de l'activité
- Assurer le rangement et l'entretien des installations, du matériel et des aires de travail (boxes, stabulations, sellerie, voitures d'attelage).
- Participation à l'entretien des parcours de visite (élagage, débroussaillage, rebouchage des trous) et des clos de pâturage

Savoirs-faire

- Maîtriser la conduite des véhicules hippomobiles avec attelage en simple ou en paire
- Maîtriser les règles de sécurité liées à l'attelage
- Avoir une bonne connaissance des chevaux
- Etre capable de donner les soins quotidiens aux chevaux de trait utilisés pour les visites en calèche (alimentation, premiers soins...)
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement local et culturel (savoir reconnaître les différentes espèces d'oiseaux, de paysages, la faune et la flore, les traditions locales et activités agricoles de la Camargue)

Savoirs-être

- Aimer travailler au contact de la nature et des animaux
- Etre à l'aise avec le public et avoir le sens des relations humaines
- Etre ponctuel et organisé
- Etre disponible (flexibilité des plannings)

Conditions de travail

Type de contrat :

CDD saisonnier de 8 mois d'avril à fin novembre 2019.

Formation :

Diplôme obligatoire en lien avec l'attelage (brevet MATE, CS UCA, BP JEPS mention attelage). Tout autre diplôme en lien avec les métiers du tourisme équestre (ATE, guide de tourisme équestre, CQP ORE etc.) et de l'animation serait apprécié.

La maîtrise d'au moins une langue étrangère (anglais, allemand, italien) serait également un plus.

Expérience :

Exigée de 2 ans sur un poste similaire.

Durée hebdomadaire de travail :

Temps complet, travail 2 à 3 week-ends par mois, 2 jours de repos hebdomadaires consécutifs. Récupération des dimanches et jours fériés travaillés.

Rémunération :

En fonction de l'expérience, grille B à D de la convention collective de l'animation.

Relations fonctionnelles :

Le cocher sera placé sous la responsabilité du chef du service accueil du public des Marais du Vigueirat et du responsable des visites en calèche. Il travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe accueil du public.

Divers :

Permis B obligatoire

Dépôt des candidatures (CV + LM) :

Par mail ou par courrier postal auprès de :

Mme Caroline MEFFRE-GAZZERA

Les Amis des Marais du Vigueirat

13104 MAS-THIBERT

Caroline.meffre@espaces-naturels.fr